



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 303-2022
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2022.RRGR.444

Déposée le : 08.12.2022

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Pichard (Biel/Bienne, PVL) (porte-parole)
Krähenbühl (Unterlangenegg, UDC)
Kohler (Spiegel b. Bern, PLR)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Direction de l'instruction publique et de la culture
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Vérifier sur des bases factuelles la stratégie de formation pour la première langue nationale étrangère et la reformuler

Le Conseil-exécutif est chargé de réexaminer sa stratégie de formation concernant l'apprentissage réciproque des langues nationales (le français et l'allemand) afin de mettre en place une politique de formation reposant sur des bases factuelles et de reformuler la définition de ses objectifs.

Nous souhaitons notamment qu'une analyse soit effectuée sur :

- la pertinence de l'apprentissage précoce des langues étrangères ;
- la promotion du bilinguisme par le biais d'écoles bilingues (en tenant compte du fait que, dans de nombreuses localités, les élèves ne parlent aucune des deux langues nationales à la maison) ;
- les possibilités d'échanges linguistiques.

Cette analyse devra également comporter des propositions concrètes sur la manière d'améliorer les résultats actuellement non satisfaisants des élèves qui apprennent une langue étrangère. Par ailleurs, nous attendons aussi une définition des priorités en matière d'objectifs de formation, notamment en ce qui concerne la baisse des performances en matière de compréhension écrite et de production écrite dans la langue maternelle respective (étude PISA 2018).

Développement :

En tant que canton bilingue, le canton de Berne accorde depuis toujours une grande importance à ce que les jeunes apprennent les langues de manière moderne et progressiste. Ce faisant, il assume également la responsabilité particulière dont il est investi en tant que trait d'union entre deux régions linguistiques, l'une germanophone et l'autre francophone. Ces derniers temps, divers événements et sujets ont mis en lumière les forces et les faiblesses, mais aussi les

chances et les risques que présente notre formation linguistique. Le Conseil-exécutif doit donc élaborer une nouvelle stratégie de formation pour l'apprentissage des langues étrangères et le bilinguisme dans le canton de Berne.

Nous avons dégagé les grandes lignes de cette stratégie. Commençons par les résultats scolaires qui pourraient être améliorés. Des enquêtes récentes montrent en effet que les jeunes Bernoises et Bernois ne sont pas en tête dans la comparaison cantonale en ce qui concerne les connaissances de leur première langue étrangère (français ou allemand) et que beaucoup d'entre elles et eux ne remplissent pas les objectifs de qualité (selon l'étude de l'Institut du pluri-linguisme de l'Université de Fribourg, seuls 11 % des élèves parviennent à acquérir les compétences de base).

Apprentissage précoce du français : selon de récentes enquêtes, l'enseignement du français précoce suscite des critiques et des interrogations justifiées. Rien que pour l'introduction du français précoce, le canton de Berne a investi 40 millions de francs. Il serait urgent d'ajuster les objectifs de la politique de formation « reposant sur des bases factuelles », telle qu'elle nous a été promise lors de l'introduction du *Lehrplan 21* avec son accent placé sur les compétences. Selon la réponse à la brève question déposée par l'auteur de la motion lors de la session de novembre 2022, l'objectif est désormais le plaisir d'apprendre une langue étrangère. La réponse laconique du Conseil-exécutif précise que « l'accent est avant tout mis sur le plaisir d'apprendre et la curiosité pour cette langue ». Un investissement aussi colossal devrait pourtant, selon les auteurs de la motion, permettre d'améliorer les résultats dans les meilleurs délais. Un report de l'apprentissage précoce du français à la 5^e année du degré primaire (7H) pourrait libérer des moyens considérables que nous pourrions consacrer à des réformes éducatives plus efficaces et surtout à la lutte contre la pénurie de personnel enseignant. En outre, cela permettrait de renouer avec l'idée initiale de la réforme HarmoS, qui visait une harmonisation nationale des objectifs de formation. Il importe de présenter dans le rapport une variante permettant de revenir à l'ancien modèle en instaurant l'enseignement des langues étrangères à partir de la 5^e année du degré primaire.

Avantages et inconvénients des écoles bilingues : d'une part, la demande des parents et des élèves de bénéficier d'un enseignement bilingue est bien plus forte que l'offre. D'autre part, ce type d'enseignement n'a de sens que pour les élèves qui, à la base, ont appris l'une des langues nationales dans leur enfance. Les nombreux enfants issus de la migration qui fréquentent les écoles bilingues sont dépassés. Selon nous, les écoles bilingues mettent en péril l'un des objectifs essentiels de notre système éducatif, à savoir l'acquisition sûre de l'une des deux langues nationales : comment l'INC entend-elle réagir face à ce dilemme ?

Échanges scolaires dans les différentes langues nationales au point mort : à quoi cela est-il dû ? Et comment pourrait-on améliorer la situation ? Les enseignantes et enseignants jouent un rôle décisif en ce qui concerne l'apprentissage des langues étrangères. De plus en plus de voix s'élèvent pour dénoncer le fait que le corps enseignant qui dispense des cours de langues étrangères ne dispose pas de connaissances linguistiques suffisantes. Dans la partie germanophone du canton, de moins en moins d'enseignantes et d'enseignants veulent étudier le français. Il convient de voir quelles sont les perspectives dans le cadre d'échanges étroits de part et d'autre. Il faut notamment se pencher sur la qualité de l'enseignement du français et de l'allemand à la Haute école pédagogique (HEP) et à la Pädagogische Hochschule (PH) et l'améliorer. La focalisation sur le bilinguisme et l'apprentissage des langues étrangères nous préoccupe aussi au plus haut point, car elle entraîne une baisse des performances dans la langue maternelle (PISA 2018). Lire et écrire ne fait pas tout, mais si on ne sait pas lire et écrire, rien ne va.

Destinataire
– Grand Conseil